



Mardi 27 Novembre 2018

RHÔNE CONSEIL / AUDIT

## Econhomes s'attaque aux frais de copropriété abusifs

Publié Le 26/11/2018 - 10:11

**Cette start-up lyonnaise lancée en août 2018 se donne pour mission la réalisation d'économies sur les différents postes de frais des copropriétés. Une quinzaine de régies immobilières lyonnaises ont déjà montré leur intérêt pour bénéficier de cette expertise.**

Econhomes a consacré la première partie de l'année 2018 à étudier le marché afin de proposer une offre pertinente aux régies et syndicats de copropriété. « *J'ai été propriétaire à deux reprises et j'ai eu l'occasion de mesurer les économies possibles au sein d'un syndicat de copropriété* », argue Corentin le Moal, associé à Pierre-Emmanuel Cochet dans ce projet. « *Notre service vient en complément des régies qui n'ont pas toujours le temps de se pencher sur l'ensemble des charges courantes et leur conformité ou non aux besoins des copropriétaires.* »

Econhomes souhaite apporter son expertise en matière de dépenses récurrentes tels que frais d'assurance, VMC, nettoyage, espaces verts, ascenseurs, poubelles... « *Il s'agit avant tout d'un travail de proximité et nos consultants interviennent dans les immeubles pour analyser où se situent les gisements de performances* », insiste-t-il. Pour chaque cas, Econhomes gère le projet jusqu'au démarrage des nouvelles conditions économiques.

### Rémunération sur les économies réalisées

Dans un premier temps, la start-up procède à un diagnostic gratuit qui peut prendre de 5 à 6 semaines, afin de pointer les postes de dépenses où des économies sont possibles. Ensuite, c'est à la copropriété de valider ou non les recommandations avant intervention des consultants. Econhomes se rémunère sur les économies réalisées sur un principe de partage à 50 % les deux premières années. Au-delà, la copropriété bénéficie de la totalité des économies.

### Un service duplicable dans d'autres villes et d'autres locaux

La start-up se consacre pour l'instant à la Métropole de Lyon avant d'envisager un réseau d'agences dans d'autres grandes villes de France. « *Les régies interviennent également pour de l'immobilier de bureau ou des résidences de services. La typologie d'achat est toujours la même donc notre service est applicable à d'autres locaux* », explique Corentin le Moal. Econhomes prévoit de parvenir à un chiffre d'affaires d'environ 1,5 million d'euros d'ici 2021, avec une quinzaine de salariés.